

Nantes, le 21 juin 2018

Budget supplémentaire

La Région vote une enveloppe d'1 M € pour accompagner les communes ligériennes impactées par les intempéries

Pour répondre à l'ampleur des dégâts provoqués par les vagues successives d'intempéries sur notre région en mai et juin 2018, la Région des Pays de la Loire a décidé de débloquer des fonds exceptionnels et propose une procédure d'urgence afin d'apporter un soutien aux communes et territoires sinistrés. Une enveloppe de 1 M€ est votée à cet effet par la Région à l'occasion de sa session de budget supplémentaire.

« La Région agit dans un souci de réactivité et de proximité, au plus près des territoires, pour soutenir et accompagner les communes concernées » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

En effet, les derniers phénomènes orageux ont eu pour principales conséquences une montée brutale des eaux dans les cinq départements et des destructions de biens publics et privés. Sur l'ensemble du territoire de la Région, c'est un peu plus de 100 communes qui ont été touchées.

La Région souhaite accompagner ces communes qui doivent faire face à de lourds chantiers de réparation de leurs infrastructures (voirie, réseaux, assainissements) et des équipements publics de services à la population (écoles, maisons de l'enfance, maisons de santé, services sociaux, multi services communaux...).

Ce soutien, sous la forme d'un Fonds régional d'urgence, s'adresse aux communes et secteurs classés en état de catastrophe naturelle (inondations par ruissellement d'eau, coulées de boue associées...). Les modalités concrètes d'attribution de ces aides seront votées à l'occasion de la prochaine commission permanente du conseil régional en juillet.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16